

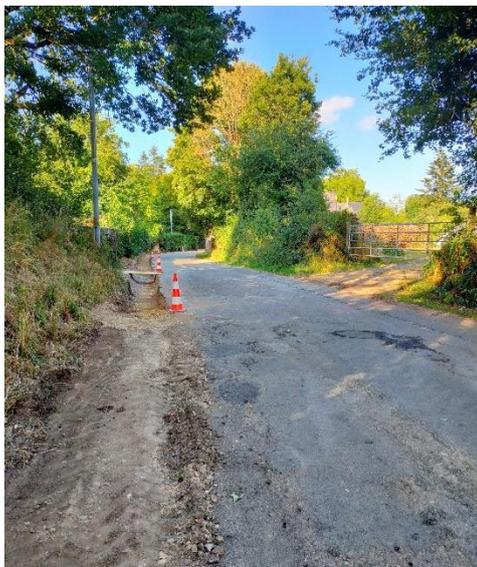
COMMUNE DE MÉZANGERS



BULLETIN MUNICIPAL

N°60 – OCTOBRE 2023

Travaux route de Neau / cimetière



Coût total des travaux : 80 937,60 €

Subventions :

- Département / Ambition Mayenne 2030 : 11 010 €
- DETR : 19 101,02 €
- 3C Fonds de soutien : 17 439 €
- Amendes de police : en attente

Photos des travaux finis





Le mot du Maire



Mézangéennes, Mézangéens,

Nous voilà déjà à 3 mois de la fin de l'année, une année difficile pour tous dans ce contexte d'inflation, les ménages doivent se serrer la ceinture. Tout augmente sauf les salaires et les pensions ou si peu. Les communes ne sont pas épargnées : baisse des dotations, hausse des coûts des énergies et des matériaux. Nous devons sans cesse revoir nos projets à la baisse.

Nous avons pu réaliser cette année l'aménagement de la route du cimetière, le changement du ballon d'eau de la salle polyvalente, l'installation d'un sèche-mains à l'école et le remplacement d'un lampadaire route de Mayenne qui avait été dégradé.

L'étude de l'aménagement de la RD7 a démontré un coût supérieur à 1 million d'euros ; ce qui financièrement ne peut pas être supporté par la commune. Ce projet sera donc reporté et revu à la baisse.

Suite à l'arrêt du P'tit commerce, nous étudions la possibilité de mettre en place un distributeur de pain pour conserver ce service à la population.

Par ailleurs, face aux nombreuses réclamations en mairie liées à la divagation des animaux et aux nuisances sonores causées par des chiens notamment, nous demandons à ce que chacun se responsabilise dans un souci de bon voisinage. Le temps passé à résoudre ces conflits de voisinage est énergivore.

Un nouveau recensement de la population aura lieu du 18 janvier au 17 février 2024. Merci d'y répondre dans l'intérêt de la commune pour de meilleures dotations. Merci aussi de bien vouloir réserver le meilleur accueil possible aux agents recenseurs.

Le Conseil Municipal est à vos côtés au quotidien et reste à votre écoute.

Très cordialement

Votre Maire, Robert GESLOT



SOMMAIRE

Vie municipale	4
Ventes et location par la Commune	10
Extraits des CR des séances du Conseil Municipal	11
Informations pratiques	12
Vie scolaire	24
Vie associative	26
Vie des commerces et entreprises	34
Calendrier des manifestations	40

VOTRE MAIRIE

18 Place René Lair de la Motte
53600 MÉZANGERS
Tél. : 02 43 90 64 95
Mail : mairie-mezangers@orange.fr
Site internet : www.mezangers.fr

HORAIRES

Lundi, mardi et jeudi : 9h-12h30 / 13h30-17h
Vendredi : 9h-12h30 / 13h30-16h

RDV sur demande

VIE MUNICIPALE

CARTES D'IDENTITÉ / PASSEPORTS

Les demandes de passeport et de carte d'identité sont à faire auprès de la **Mairie d'EVRON** ou tout autre mairie habilitée à faire les demandes de titres sécurisés.

Afin de vous accueillir dans les meilleures conditions, il est nécessaire de prendre rendez-vous pour l'établissement de votre passeport ou carte d'identité.

Prenez rendez-vous sur le site de la Ville d'Evron ou contactez le service au 02 43 01 78 03 pour convenir du jour et de l'heure ou de passer en mairie.

Le service Etat civil est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30, et le samedi de 9h à 12h.

PACS – Enregistrement possible en Mairie depuis le 1^{er} novembre 2017

Documents à fournir pour tout enregistrement : convention de PACS(*) – déclaration de PACS(*) – actes de naissance de – 3 mois et pièces d'identité en cours de validité

(*) *contactez la Mairie pour obtenir les documents type ou téléchargez-les sur www.service-public.fr / PACS*

Après le dépôt du dossier complet, un rendez-vous sera fixé ultérieurement pour officialiser le PACS.

RECENSEMENT CITOYEN OBLIGATOIRE

Depuis janvier 1999, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile, ou au consulat, s'ils résident à l'étranger. Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent le 16^{ème} anniversaire. La mairie (ou le consulat), remet alors une attestation de recensement.

Comment se faire recenser pour le service national ?

Le recensement doit être effectué auprès de la mairie du lieu de domicile. Pour accomplir cette démarche, il faut se munir de votre carte nationale d'identité ou de du passeport en cours de validité ainsi que du livret de famille sur lequel le jeune qui souhaite se faire recenser apparaît.

Il est obligatoire pour tous les Français (garçons et filles) entre la date du 16^{ème} anniversaire et la fin du troisième mois suivant, avec possibilité de régulariser la situation jusqu'à l'âge de 25 ans.

Les jeunes recensés reçoivent leurs convocations environ 1 an après la date de votre recensement en mairie.

Ils recevront un ordre de convocation leur apportant toutes les précisions nécessaires au plus tard dix jours avant la date JDC fixée, soit par courrier postal soit dans leur espace personnel du site <https://www.majdc.fr>.

A noter, la Direction du Service National et de la Jeunesse a mis en place un système d'envoi de SMS à J-10 et J-2 rappelant aux jeunes la date de leur JDC.

PARCOURS DE CITOYENNETÉ
3 étapes obligatoires

- 1**
L'enseignement de défense
(classes de 3^e et 1^{er})
- 2**
Le recensement à 16 ans en mairie
ou en ligne pour certaines communes
(www.service-public.fr)
- 3**
La Journée Défense et Citoyenneté
(www.majdc.fr)

La JDC est une étape clé, à ne pas manquer !

Ce parcours est obligatoire pour passer :

- ✓ vos examens (BAC, CAP, permis de conduire...);
- ✓ vos concours (fonction publique, grandes écoles...).

MINISTÈRE DES ARMÉES
SGA
Secrétariat général pour l'administration

INSCRIPTION SUR LISTE ÉLECTORALE

Vous êtes nouvel habitant à Mézangers, pensez à vous inscrire sur la liste électorale à tout moment. Vous déménagez, pensez à nous donner votre nouvelle adresse et pensez à vous inscrire sur la liste électorale de votre future commune.

L'inscription est toutefois automatique pour les jeunes de 18 ans.

OBJETS TROUVÉS

N'hésitez pas à contacter la Mairie si vous avez perdu un objet sur notre commune (Gué de Selle compris) car certains nous sont rapportés (vêtements, lunettes, clés...).

RECYCLAGE DES CARTOUCHES D'IMPRESSION VIDES

Collecteur disponible à la Mairie

**Ne jetez plus vos cartouches vides à la poubelle !
Optez pour un geste écologique et solidaire !**



Soyons éco-solidaire : 1 cartouche = 1 don à l'association Enfance et Partage

COMMANDE GROUPEE DE FUEL

Contactez la mairie afin d'être destinataire du mail dès qu'une commande est prévue de façon à bénéficier du tarif groupé dès 5 000 litres commandés sur notre commune.



Les personnes intéressées nous communiquent le nombre de litres souhaités et nous communiquons ensuite le jour de livraison sur la commune. Vous réglez ensuite directement le fournisseur de fuel domestique.

MUTUELLE A TARIF NEGOCIÉ

Depuis le 1^{er} janvier 2016, les entreprises privées doivent proposer une mutuelle collective à leurs salariés.

Ainsi, le Conseil Municipal a souhaité que la commune fasse profiter tous

ses habitants d'une complémentaire santé communale à tarif intéressant et notamment les personnes qui ne sont pas ou plus dans l'emploi, les retraités, les agriculteurs, les artisans et commerçants, les travailleurs non-salariés... le but de cette action est de contribuer à améliorer le pouvoir d'achat. La commune n'a qu'un simple rôle de facilitateur.



Pour tous renseignements, contactez M. Olivier CHAMAILLARD au 06 45 68 27 62.

Exemple d'économie :

Monsieur Dupond 67 ans retraité qui opte pour la « Formule Santé 100% » aurait une cotisation mensuelle de 65,13€.

En choisissant de passer par la mutuelle communale la cotisation mensuelle est ramenée à 45,66€.

URBANISME

Mise en place de la saisine par voie électronique pour les autorisations d'urbanisme et les déclarations d'intention d'aliéner depuis le 1^{er} janvier 2022

La commune de MEZANGERS, en partenariat avec la Communauté de communes des Coëvrons, met en place un service permettant aux usagers de faire leur demande dématérialisée pour les certificats d'urbanisme, les déclarations préalables, les permis de construire et d'aménager, et les déclarations d'intention d'aliéner.

Ce service est disponible pour notre commune. Il vous suffit d'aller sur le lien suivant : <https://www.coevrons.fr/article/urbanisme> , ou aller sur le site de la Communauté de communes des Coëvrons (www.coevrons.fr) / CONNAITRE / DROITS ET DEMARCHES / Urbanisme : démarche en ligne

Le dépôt de vos dossiers en version papier reste possible aux heures d'ouverture de la mairie.



BALAYAGE DES RUES

Mercredi 4 octobre 2023 – Bourg et lotissements

Mercredi 6 décembre 2023 – Bourg et lotissements

➤ **La veille, n'oubliez pas de déplacer vos véhicules en stationnement sur la voie publique afin de faciliter l'accès aux bordures et caniveaux.**



CAMPAGNE DE DÉRATISATION

Une première intervention a eu lieu **jeudi 17 août 2023** dans toute le bourg et les lotissements, dans les bouches **d'eaux pluviales/usées**.

La prochaine intervention sera prévue en **février 2024**.

ORDURES MÉNAGÈRES

Les conteneurs semi-enterrés sont installés aux emplacements suivants dans le bourg : parking de la mairie, rue des Coëvrons, et au lieu-dit l'Aubrière.

IMPORTANT : quand les conteneurs sont pleins à un point de collecte, merci de bien vouloir aller déposer vos ordures ménagères à un autre point de collecte et ne pas les déposer au pied des conteneurs !

Il est rappelé que les ordures ménagères sont à mettre UNIQUEMENT en sac.

Pour plus de renseignements : www.ecomotives53.fr



DÉCHETTERIES

Les déchetteries sont accessibles gratuitement par tous les habitants des Coëvrons.

- Quels déchets ? Encombrants, déchets verts, ferraille, gravats, produits toxiques, déchets spéciaux, cartouches d'imprimante, bois, carton, mobilier ainsi que les équipements électriques et électroniques.
- Un caisson Emmaüs a également été ajouté pour collecter : jouet, vaisselle, livre, petit et gros meuble, matelas, outillage, quincaillerie...

Les dates et horaires des 4 déchetteries des Coëvrons vous sont rappelés ci-dessous.

		Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Bais	ZA de l'Aubrière 02 43 69 33 24	13h30 - 17h*		13h30 - 17h*		13h30 - 17h*	9h - 12h 13h30 - 17h*
Chammes	Le Bois du Montil 02 43 01 41 21	13h30 - 17h*		13h30 - 17h*	13h30 - 17h*	13h30 - 17h*	9h - 12h 13h30 - 17h*
Evron	ZI des Maltières 02 43 01 93 66	9h - 12h 13h30 - 18h	13h30 - 18h	13h30 - 18h	9h - 12h 13h30 - 18h	9h - 12h 13h30 - 18h	9h - 12h 13h30 - 18h
Montsûrs	ZA de l'Antinière 02 43 02 60 77	9h - 12h 13h30 - 17h*		13h30 - 17h*		13h30 - 17h*	9h - 12h 13h30 - 17h*

* 18h du 1^{er} avril au 30 septembre

COMPOSTAGE INDIVIDUEL

Vente de composteurs

Les Coëvrans mettent à disposition des habitants du territoire des composteurs moyennant une participation financière de 25 € pour un composteur de 320 L, 30 € pour un composteur de 445 L et 45 € pour un composteur de 800 L. Réservez votre composteur au 02 43 66 32 00.

Distribution de bio-seaux

Stockez vos déchets dans un bio-seau avant de les déposer à l'extérieur, dans un espace dédié (poulaillers, composteur, compost en tas ...). Distribués gratuitement, n'hésitez pas à en faire la demande auprès de votre commune.

Des conseils

Le service Environnement répond à toutes vos questions techniques sur le compostage et vous apporte de nombreux conseils pour obtenir un compost de qualité.



7

ABOIEMENTS DES CHIENS

Les aboiements de chiens intempestifs que ce soit en journée ou la nuit sont sources de troubles du voisinage.

Le Code de la santé publique envisage de manière générale le bruit causé par un animal :

Article R.1334-31 « *Aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité.* »

Les articles 1382 et suivants, notamment l'article 1385 du Code Civil précise que le propriétaire d'un animal est responsable à l'égard des voisins : « *le propriétaire d'un animal, ou celui qui s'en sert, pendant qu'il est à son usage, est responsable du dommage que l'animal a causé, soit que l'animal fût sous sa garde, soit qu'il fût égaré ou échappé.* »

Dans un souci de bon voisinage et pour éviter tout conflit, nous vous remercions de ne pas laisser aboyer, hurler ou gémir, de façon répétée ou prolongée, un ou des chiens dans un logement, sur un balcon, dans une cour ou un jardin, dans des locaux professionnels ou commerciaux, dans un enclos, attendant ou non à une habitation.



RAPPEL - DÉJECTIONS CANINES



Les chiens sont de plus en plus nombreux en ville. Les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants et ce par mesure d'hygiène publique.

Les propriétaires sont invités à faire preuve de civisme en ramassant leurs déjections.



Il est formellement interdit de laisser les chiens divaguer dans les lotissements afin qu'ils fassent leurs besoins en dehors des maisons.

HORAIRES DES TRAVAUX DE BRICOLAGE ET DE JARDINAGE

Les travaux de bricolage en extérieur ou de jardinage réalisés à l'aide d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (tondeuse, débroussailluse, perceuse...) ne peuvent être effectués que :

Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30.

Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h.

Le dimanche de 10h à 12h.

Les jours fériés : de 10h à 12h.



Merci de respecter ces horaires dans un souci de bon voisinage.

8

CAMION « LA MINE AUX GOURMANDS »

Depuis le 5 janvier 2022, "La Mine aux gourmands" vous propose la vente de crêpes, galettes... sur la place de la mairie.

Date et horaire :

le mercredi - de 17 h 30 à 20 h

Renseignements : 06-31-64-28-57 - la-mine-aux-gourmands@hotmail.com



RAPPEL

DÉSHERBAGE – ARRÊTÉ VALIDÉ PAR LE CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUIN 2022

- | | |
|-----------|---|
| Article 1 | Le présent arrêté est applicable sur l'ensemble du territoire de la commune de Mézangers. |
| Article 2 | Les propriétaires ou, le cas échéant, les locataires sont tenus d'assurer le <u>nettoyage des caniveaux et des trottoirs</u> (ramassage des feuilles, fruits...) ainsi que l'enlèvement des mauvaises herbes en bordure de leur propriété même s'il n'y pas de trottoir.
Les balayures ne doivent en aucun cas être jetées sur la voie publique ni dans les avaloirs d'eaux pluviales. Les grilles placées sur les caniveaux devront également être maintenues en état de propreté de façon à garantir un écoulement aisé des eaux pluviales et pour éviter l'obstruction des canalisations et ainsi limiter les risques d'inondation en cas de grosses pluies. Les matériaux visant à être utilisés comme bateau sont interdits car ils empêchent l'écoulement de l'eau dans les caniveaux. |
| Article 3 | Par temps de neige, les propriétaires ou locataires sont tenus de <u>balayer la neige</u> devant leurs maisons, sur les trottoirs jusqu'au caniveau en dégageant celui-ci autant que possible. En cas de verglas, ils doivent s'assurer de la sécurisation du trottoir devant leurs habitations. |
| Article 4 | Les déchets verts (feuilles, branches, pelouse, mauvaises herbes...) doivent être déposés dans les déchetteries des Coëvrons ou dans les composteurs personnels et les autres saletés et déchets collectés doivent être traités avec les déchets ménagers. |
| Article 5 | En bordure des voies publiques, l' <u>élagage des arbres et haies</u> incombe au riverain qui doit veiller à ce que rien ne dépasse de sa clôture sur la rue. Les services municipaux, quant à eux, sont chargés de l'élagage des arbres plantés sur la voie publique. |
| Article 6 | Ampliation du présent arrêté sera transmise à :
- Monsieur le Préfet de la Mayenne
- Monsieur le Commandant du groupement de Gendarmerie de la Mayenne |
| Article 7 | Le présent arrêté sera affiché à la Mairie de MEZANGERS. |

PARTICIPATION CITOYENNE

Le Conseil Municipal a approuvé la participation de la commune au dispositif « Participation citoyenne » pour apporter une action complémentaire et de proximité pour assurer la tranquillité de tous ; la commune étant particulièrement attentive aux enjeux de sécurité publique.

3 habitants se sont proposés de devenir référent sur notre commune :

- M. Corentin PEINTRE - 06 20 63 22 52
- M. Rémy JALLU - 06 70 78 83 94
- M. Pascal DURAND - 06 73 60 91 71



9

Ils sont pour rôle de **faire remonter toute information ou fait** dont ils ont pu avoir connaissance, pouvant porter atteinte à l'ordre public. Par exemple, des signalements de véhicules suspects, des opérations de démarchage chez des particuliers...

Animés d'un esprit civique et agissant de manière bénévole, les référents citoyens ont reçu une information spécifique par la gendarmerie de la Mayenne portant sur son champ de compétence, les éléments nécessaires à l'information des forces de sécurité de l'État, les actes élémentaires de prévention et les réflexes à développer lorsqu'ils seront témoins d'une situation anormale.

Les référents citoyens diffusent des conseils préventifs auprès de la population. Ils peuvent être associés à la promotion de dispositifs particuliers de prévention de la délinquance tels que « l'Opération Tranquillité Vacances », mis en œuvre par la police et la gendarmerie nationale.

RECENSEMENT DE LA POPULATION



Le prochain recensement pour notre commune aura lieu du **18 janvier au 17 février 2024**.

Merci par avance de bien vouloir réserver le meilleur accueil possible aux 2 agents recenseurs ou au coordonnateur communal Mme PEINTRE-THION Virginie, également première adjointe au maire.

Utile pour vous

Au niveau local, le recensement de la population sert notamment à prévoir les équipements collectifs nécessaires (écoles, hôpitaux, etc.), déterminer les moyens de transports à développer... Le recensement de la population permet de prendre des décisions adaptées pour la collectivité.

Utile pour les communes et les politiques publiques

Des chiffres du recensement de la population découlent la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépend également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies... La connaissance de ces statistiques est l'un des éléments qui permet de définir les politiques publiques nationales.

Utile pour les entreprises et les associations

Le recensement aide également à cibler les besoins en logements, les entreprises à mieux connaître leurs clients, les associations à mieux répondre aux besoins de la population...

Les résultats du recensement sont disponibles sur [insee.fr](https://www.insee.fr)

VENTES PAR LA COMMUNE



❖ Maison d'habitation au 2, rue de la Dame Verte

Comprenant

- au rez de chaussée (couloir, cuisine, salle à manger, chaufferie)
- au 1^{er} étage (deux chambres, salle de bains, petite pièce)
- au 2^{ème} étage (trois chambres).

Pour une surface habitable d'environ 118 m².

Petite cour à l'arrière. Travaux à prévoir.

Parcelle 106 m²

Prix de vente (hors frais de notaire) : 35 000 €



❖ Garage / bâtiment en pierres à rénover au 1, rue de la Dame Verte



Avec terrain / jardin – possibilité de réaliser un habitat (surface au sol hors garage environ 70 m² + étage possible environ 40 m²) extension possible

Garage 16 m²

Parcelle 350 m²

Prix de vente (hors frais de notaire) : 35 000 €



❖ Dernière parcelle de terrain à bâtir, rue du Closeau (Lotissement La Houdière II)

Libre de constructeur - Terrain viabilisé

Lot 13 : 833 m ² 30 060 € TTC
--



EXTRAITS DES COMPTES-RENDUS DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 25 mai 2023

Etaient présents : GESLOT Robert, PEINTRE-THION Virginie, LESOURD Dominique, PASCAL Stéphanie, FOURNIER Julien, RACHET Pierre, LAPIERRE Sylvain, BRETON Philippe, OLLIVIER Sylvie, THARD Chantal, LÉBOUVIER Jeannine, LAIR DE LA MOTTE Éric.

Absents excusés : COULON Antoine, HUYNH Rodrigues, LAUNAY Nicole

Secrétaire de séance : BRETON Philippe

11

Rapport d'analyse des offres proposé par Mayenne Ingénierie – Aménagement route de Neau

Compte-tenu du rapport de jugement des offres, Mayenne Ingénierie propose au Conseil Municipal d'émettre un avis favorable à l'attribution du marché à l'entreprise **EUROVIA ATLANTIQUE**, pour un montant de 58 772,00 € HT soit **70 526,40 € TTC**.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **APPROUVE** le rapport de jugement des offres et **RETIENT** l'entreprise EUROVIA ATLANTIQUE pour un montant de 58 772,00 € HT soit **70 526,40 € TTC**.

Redevance d'occupation du domaine public ENEDIS

Ainsi, la société ENEDIS est tenue de verser annuellement des indemnités pour l'occupation du domaine public sur la commune. Le montant forfaitaire est de 234€ pour l'année 2023. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **AUTORISE** le Maire à émettre un titre de 234 € à l'encontre d'ENEDIS pour la redevance d'occupation du domaine public au titre de l'année 2023.

Séance du 29 juin 2023

Etaient présents : GESLOT Robert, PEINTRE-THION Virginie, LESOURD Dominique, PASCAL Stéphanie, FOURNIER Julien, RACHET Pierre, COULON Antoine, LAPIERRE Sylvain, HUYNH Rodrigues, BRETON Philippe, OLLIVIER Sylvie, THARD Chantal, LÉBOUVIER Jeannine, LAUNAY Nicole, LAIR DE LA MOTTE Éric.

Secrétaire de séance : COULON Antoine

Adoption de l'instruction budgétaire et comptable M57 au 1^{er} janvier 2024

Monsieur Paul RICHOU, comptable des finances publiques, a donné son accord de principe pour l'application de l'instruction M57 abrégée à compter du 1^{er} janvier 2024. Ainsi, nous aurons la même nomenclature comptable que les régions, départements...

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide

- d'adopter, à compter du 1^{er} janvier 2024, la nomenclature budgétaire et comptable M57 abrégée ;

Plan d'action collectif – Frelons asiatiques / Dispositif Vesp'Action POLLENIZ

Depuis 2015, POLLENIZ œuvre à la lutte contre le Frelon asiatique en proposant aux collectivités un schéma de lutte volontaire. Ce Plan d'Action Collectif (PAC) était basé sur une incitation envers les particuliers à faire détruire les nids par des entreprises spécialisées, via un coût partagé entre eux et la collectivité.

Depuis le 1^{er} janvier 2022, le financement du Conseil Régional des Pays de la Loire a cessé ; impliquant un arrêt du PAC sous sa forme actuelle et la dénonciation des conventions en cours.

Le Plan d'Action Collectif Frelons Asiatiques (PAC FAS) sera remplacé par le VESP'Action à compter de 2023. L'adhésion est désormais de 150 € / an. Ce nouveau dispositif est proposé mais n'est pas une obligation.

Monsieur le Maire propose de garder le principe d'incitation envers les particuliers à faire détruire les nids par des entreprises spécialisées à l'aide d'une prise en charge partagée des frais.

Les particuliers pourront demander une prise en charge à hauteur de 25 € de leur facture de destruction de nid de frelons asiatiques. Sur présentation d'une facture acquittée par une entreprise spécialisée et d'un RIB, la commune pourrait leur rembourser 25 € par virement.

A l'unanimité, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

REFUSE d'adhérer au dispositif VESP'ACTION proposé par POLLENIZ

VALIDE le principe d'incitation envers les particuliers à faire détruire les nids de frelons asiatiques par des entreprises spécialisées à l'aide d'une prise en charge partagée des frais à hauteur de 25 € sur présentation d'une facture acquittée de destruction d'un nid de frelon asiatique par une entreprise spécialisée et d'un RIB

AUTORISE Monsieur le Maire à procéder au remboursement par virement de 25 € par intervention.

Désignation d'un coordonnateur communal – Recensement de la population 2024

Dans le cadre du recensement des habitants qui se déroulera dans la commune du 18 janvier au 17 février 2024, un coordonnateur communal doit être nommé par arrêté municipal. Il sera responsable de la préparation puis de la réalisation de la collecte du recensement. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

NOMME Virginie PEINTRE-THION comme coordonnateur communal pour le recensement des habitants 2024.

INFORMATIONS PRATIQUES

Rappel des numéros d'urgence



Pharmacie de garde



ou www.3237.fr

Pour joindre le médecin de garde : 02 43 64 33 00

Pour joindre le dentiste de garde : 02 43 49 16 10

HOPITAUX ET CENTRES D'URGENCE

- Hôpital de Laval : 02.43.66.50.00
- Hôpital de Mayenne : 02.43.08.73.00
- Centre Anti-Poison d'Angers : 02.41.48.21.21
- Centre Anti-Poison de Rennes : 02.99.59.22.22

GENDARMERIE NATIONALE

- Gendarmerie nationale à Evron 02.43.01.60.13

Location de vélo électrique

Louez un **vélo**
à assistance
électrique

Pour les personnes travaillant
et résidant dans les Coëvrons

A qui s'adresse ce service ?

Ce service est accessible aux personnes majeures qui résident et travaillent dans les Coëvrons, ainsi qu'aux mineurs de plus de 14 ans qui habitent et sont en contrat d'apprentissage dans les Coëvrons.

Les tarifs de location :

- > 3 mois : 81€
- > 6 mois : 150€
- > 1 an : 300€

Un dépôt de garantie de 300€ est demandé.

Comment effectuer sa demande de location ?

Pour effectuer votre demande de location : Inscrivez-vous par téléphone au 02 43 66 32 00 ou via le formulaire disponible sur www.coevrons.fr avant le 20 du mois précédent.

Pour + d'infos :

Service développement local
02 43 66 32 00
developpement-local@coevrons.fr
www.coevrons.fr



RELAIS PETITE ENFANCE

ÉVRON
Hôtel de ville
4 rue de Harford

Par téléphone :
02.43.01.78.03

Par mail :
rpe@coeavons.fr

Sur rendez-vous à Évron
Possibilité de se déplacer sur les autres communes

En ligne sur www.coeavons.fr :
Retrouvez le calendrier des animations du RPE ainsi que les permanences prêt de jouets

Retrouvez les infos sur le groupe Facebook
Relais Petite Enfance des Coëvrons

Relais Petite Enfance des Coëvrons

A destination des professionnels de la petite enfance et des parents

- Informations
- Accompagnement
- Rencontres Echanges
- Service itinérant et gratuit

COEVRENS COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Pour vous, parents et futurs parents

- Informations et conseils sur l'ensemble des modes d'accueil des jeunes enfants existant sur le territoire (accueil individuel et collectif).
- Information selon vos besoins de gardes (horaires normaux, accueil en horaires atypiques, accueil d'un enfant en situation de handicap.).
- Renseignements sur les aides accordées par la CAF et la MSA.
- Accompagnement dans votre fonction d'employeur (droits, devoirs, contrat de travail, déclaration..).
- Lieu d'échanges et de rencontres ouvert aux parents (matinées rencontres, soirées d'échanges..).

Pour vous, professionnels de la Petite Enfance (Assistants Maternels, gardes à domicile...)

- Informations sur les conditions d'accès et d'exercices des métiers de la petite enfance et sur les différentes aides.
- Information générale en matière de droit du travail et redirection vers les interlocuteurs privilégiés pour les questions spécifiques.
- Espace de médiation ouvert aux parents et aux assistants maternels.
- Soutien et accompagnement dans votre pratique quotidienne grâce aux différents temps de rencontres proposés (matinées rencontres, sorties, soirées à thèmes, accompagnement à la formation continue..).

Pour les enfants, jusqu'à 3 ans

- Matinées rencontres sous la présence bienveillante de leur assistant maternel et/ou de leurs parents.
- Les enfants peuvent ainsi jouer, expérimenter, créer, s'éveiller et grandir tout en rencontrant l'autre avec des règles de vie partagées et communes.

Service Prêt de jouet

- Varié les propositions de jouets aux jeunes enfants accueillis
- Accéder à des jouets nouveaux et adaptés à leur âge
- Possibilité d'emprunter livres et revues (L'assmat, Assistantes Maternelles Magazines)



France services
*Liberté
Égalité
Fraternité*

RETROUVEZ DANS VOS FRANCE SERVICES :











VOS DÉMARCHES :

FAMILLE
CAF
MSA
(Prestations familiales...)



FISCALITÉ
Accompagnement aux démarches en ligne des impôts
Paiement en ligne
Déclaration impôts sans conseil fiscal
Demande de duplicata avis impôts



SOCIAL - SANTÉ - RETRAITE
Service social CARSAT,
CPAM, MSA, CARSAT, CAF
(PPA, RSA, AAH...)



EMPLOI
Pôle emploi (inscription
et actualisation)
CV / lettres de motivation



ACCÈS AU DROIT - DÉFENSE
Conciliateur de justice,
Victimes et prévention 53,
Citad'elle, CIDFF, FNATH, CDAD,
Aide juridictionnelle



LOGEMENT ET ÉNERGIE
CAF, MSA
(aides au logement,
chèques énergie...)



TITRES SÉCURISÉS (ANTS)
Permis
Certificat immatriculation
Pré-demande carte d'identité



BUDGET
Surendettement
Point conseil budget
Fraude à la carte bancaire





L'AGENT FRANCE SERVICES :

-  Accueille, oriente et informe
-  Met en relation avec les partenaires
-  Aide à l'utilisation des outils numériques
Met un poste public à disposition des usagers
-  Accompagne dans les démarches administratives

France Services Coëvrans

 6 Rue de Hertford - 53600 EVRON

 02 43 01 93 94 ou 02 43 01 78 03

 franceservices@coevrons.fr

Horaires d'ouverture :
Lundi au jeudi : 8h30 – 12h / 13h30 – 17h30
Vendredi : 8h30 – 12h

Baïs : Permanence à l'espace partagé
Le jeudi de 13h30 à 17h30

Montsûrs : Permanence à la mairie
Le vendredi de 8h30 à 12h

Vaigès : Sur rendez-vous à la mairie



Les permanences HABITAT

Rénovation, économies d'énergie, maintien à domicile, conseil juridique....

Un service public gratuit pour les particuliers :

08 06 70 53 53

(appel non surtaxé, prix d'un appel local)



Service France Rénov du NORD EST MAYENNE

Répond aux questions sur les travaux de rénovation énergétique, la production d'énergie, les éco-gestes et aborde les aides financières.

Permanence à l'espace Coëvrons tous les mardis, exclusivement sur rendez-vous.

Prise de rendez-vous possible sur :

<https://nordmayenne.espace-france-renov.fr/prendre-rendez-vous-en-ligne/>



SOLIHA

Accompagne les propriétaires à faibles revenus qui souhaitent réaliser des travaux de rénovation ou de maintien à domicile. Il aide au montage des demandes de subvention auprès de l'ANAH.

le 2^e mardi du mois de 9h à 12h

contact.mayenne@solihha.fr



Agence Départementale pour l'Information sur le Logement (ADIL)

Conseille les ménages sur tous les aspects juridiques, financiers et fiscaux liés au logement.

sur rendez-vous le 2^e mardi du mois de 9h30 à 11h

contact@adil53.fr



Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Mayenne (CAUE)

Conseil d'un architecte pour des projets de construction, de rénovation ou d'aménagement d'un logement.

le 2^e mardi du mois et avec rdv le 4^e mardi du mois de 10h à 12h

Tél : 02 43 56 41 79 – accueil@caue53.com

PERMANENCES A L'ESPACE COEVRONS

2 avenue Raoul Vadepiéd – BP130 – CHATRES LA FORET – 53601 EVRON cedex

Tel. 02 43 66 32 00 – www.coevrons.fr

10.10.2022

Information URBANISME – Communauté de Communes des Coëvrons

Le conseil communautaire du 21 septembre dernier a décidé de soumettre **l'édification des clôtures à la formalité de déclaration préalable, dans les zones urbaines** (UA, UB, UG, UE, UL, 1AUh, 2 AUh 1 AUe et 1AUI).

Pour cela, le pétitionnaire peut utiliser le formulaire CERFA n°13703*07.

Il joint :

- un plan de situation,
- un plan masse qui localise l'emplacement de la clôture,
- des photographies de l'état actuel du terrain,
- une description de la clôture : hauteur, couleur et aspect, ajourée ou non, variété végétale si c'est une haie plantée,...
- une insertion graphique (dessin sur la photo de l'état actuel, par exemple).

16

Aujourd'hui, le règlement du PLUi ne comprend pas de règles très pointues pour les clôtures. Mais l'objectif de cette formalité est de porter à la connaissance des élus les projets d'édification des clôtures. Donc, **chaque dossier clôture devra être transmis au centre instructeur avec un avis du maire.**

La délibération fait l'objet d'un **affichage dans chaque mairie.**





Acheteur ou vendeur d'une maison, ce qu'il faut savoir

⇒ Des démarches sont à accomplir, à la fois par le **vendeur** et par l'**acquéreur** pour vérifier la bonne conformité de l'installation et, le cas échéant, engager des travaux.

17

Pour la vente



- Le **propriétaire-vendeur** doit fournir au notaire un rapport de visite du SPANC, daté de moins de 3 ans, attestant du contrôle de la conformité de son installation d'assainissement. Ce document est à annexer à la promesse de vente.

Si aucun contrôle n'a jamais été fait ou que le délai de validité de 3 ans est dépassé, le **propriétaire-vendeur** doit solliciter un nouveau contrôle auprès du SPANC¹ (délai d'intervention : 15 jours).

Attention, la situation peut avoir évolué depuis le dernier contrôle (travaux, vieillissement de l'installation, ...).

- Le **futur acquéreur** doit pouvoir disposer du rapport de visite du SPANC précisant l'état de l'installation d'assainissement le plus en amont possible de la vente, et ce avant la signature de la promesse de vente. Ainsi, il saura s'il doit engager des travaux. Les travaux peuvent alors faire partie de la négociation financière (le coût d'une mise aux normes fluctue entre 5 000 et 12 000 €).

Des travaux, dans quels délais ?



En cas de non-conformité, des travaux doivent être réalisés au plus tard 1 an après la signature de l'acte de vente.

DIAGNOSTIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF ET ROLE DU NOTAIRE

Lors de l'acquisition d'un bien immobilier, le notaire procède aux vérifications des pièces nécessaires à la rédaction de l'acte de vente ; le diagnostic d'assainissement non collectif est une pièce obligatoire au même titre que les diagnostics électricité, amiante, ... Le notaire apporte ainsi une information la plus précise sur le bien, utile au vendeur (responsabilité en matière de vices cachés), et à l'acquéreur (achat en connaissance de cause et délai de mise en conformité de l'installation, le cas échéant).

Depuis la loi du 22 août 2021, les coordonnées du nouveau propriétaire et la date de la vente doivent être transmises sous 1 mois par le notaire rédacteur de l'acte au SPANC concerné.

Pour plus d'informations sur la procédure et les aides : appeler les techniciens SPANC de la Régie des Eaux des Coëvrons - 8 Bd du Maréchal Leclerc - 53600 EVRON au 02.43.01.61.35 - contact@eau-coevrons.fr - www.eau-coevrons.fr

Agents du SPANC : Magali BESNARD, Jérôme PELTIER et Mickaël TAUPIN.



⇒ [Code de la santé publique](#) (articles L 1331-11-1)

⇒ [Code de la construction et de l'habitation](#) (article L271-4)

¹ C'est le Service Public d'Assainissement Non Collectif. Le SPANC est chargé d'effectuer les contrôles obligatoires des installations d'ANC (projet de travaux, bonne exécution des travaux, contrôle du bon fonctionnement et de l'entretien). C'est le seul service habilité à fournir le document exigible en cas de vente.

Le transport à la demande des Coëvrons a redémarré depuis le 9 mars 2023.

Déplacements ponctuels ou de proximité : le transport à la demande complète l'offre de transport du réseau.

Une visite chez des amis, un rendez vous, un saut à la bibliothèque...

Le transport à la demande permet d'effectuer des déplacements de proximité et complète l'offre de transport du réseau Aléop.

Sur une simple réservation, un véhicule passe vous prendre au point d'arrêt «transport à la demande» le plus proche de chez vous et vous permet de rejoindre le point d'arrêt le plus proche de votre destination ou un pôle de centralité au sein du territoire desservi.



Des véhicules adaptés, du personnel formé

Pour les personnes à mobilité réduite ou âgées de plus de 75 ans, la prise en charge peut s'effectuer au domicile.

Ce service fonctionne :

- du lundi au vendredi hors jours fériés
- un aller-retour par jour avec le choix de l'heure entre 7h et 19h sur réservation la veille avant 16h
- possibilité de voyager avant 7h et après 19h en cas de correspondance avec un train ou un car

Les trajets sont possibles au départ de Mézangers vers :

- Un pôle de centralité : Bais, Blandouet (Blandouet-St Jean), Chammes (Ste Suzanne-Chammes), Champgénéteux, Châtres-la-Forêt (Evron), Evron, La Chapelle-Rainsouin, Deux-Evailles (Montsûrs), Mézangers, Montourtier (Montsûrs), Montsûrs, Saulges, St-Cénéry (Montsûrs), St-Christophe-du-Luat (Evron), Ste-Suzanne (Ste Suzanne-Chammes), St-Georges-le-Flécharde, St-Jean-sur-Erve (Blandouet-St Jean), St-Martin-de-Connée (Vimartin/Orthe), St-Ouën-des-Vallons (Montsûrs), St-Pierre-sur-Orthe (Vimartin/Orthe), St-Thomas-de-Courceriers, Thorigné-en-Charnie, Torcé-Viviers-en-Charnie, Vaiges, Vimarcé (Vimartin/Orthe), Voutré
- Mayenne : Gare SNCF, hôpital, place Gambetta, pôle santé, Hyper U, Leclerc, stade Mayennais, le mardi après-midi uniquement, (arrivée entre 14h et 14h10 et départ entre 18h et 18h10).
- Sillé-le-Guillaume : Gare SNCF, hôpital, le mardi matin, (arrivée entre 10h00 et 10h10 et départ entre 12h00 et 12h10), et le vendredi après-midi, (arrivée entre 14h00 et 14h10 et départ entre 18h et 18h10).

Pour les personnes à mobilité réduite ou âgées de plus de 75 ans, la prise en charge peut s'effectuer au domicile.

Combien ça coûte ?

Ticket à l'unité : 2 €

Carnet de 10 tickets : 16.00 €

Hors département : 2 tickets

Gratuit pour les moins de 4 ans et pour les accompagnants de personnes à mobilité réduite.



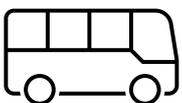
Nouveau : l'abonnement mensuel Aléop (moins de 26 ans à 25 € et plus de 26 ans à 50€) me permet d'utiliser le transport à la demande.

Points de vente

A bord des véhicules,

Dans les points de vente Aléop en Mayenne.

Comment réserver ?



- Inscrivez vous en appelant Allô Aléop au **09 69 39 14 14** du lundi au vendredi de 7h à 20h et le samedi de 8h à 12h et de 14h à 17h (hors jours fériés). L'adhésion est gratuite.
- Réservez votre transport par téléphone au 09 69 39 14 14, au plus tard la veille de votre déplacement avant 16h (ou le vendredi avant 16h pour un départ le lundi).
- Le véhicule passe vous chercher à l'heure convenue.

Plus de renseignements sur le site <https://aleop.paysdelaloire.fr>

Accès aux soins : adoptez les bons réflexes !



Le jour

En semaine de 8h à 20h

Je contacte en priorité
mon **médecin traitant** ou
en cas d'absence **un autre
cabinet médical**



En cas d'urgence
seulement,
j'appelle le

15



Le soir à partir de 20h, le week-end, les jours fériés et pendant les ponts

J'ai un problème de santé
qui ne peut pas attendre
l'ouverture habituelle des
cabinets médicaux

Je ne me déplace pas aux urgences,
j'appelle le

116 117

pour le médecin de
garde

ou

15

en cas
d'urgence vitale



Je reçois
des conseils
médicaux
par
téléphone



Je suis informé
du lieu où
consulter le
médecin de
garde le plus
proche



Je reçois la
visite d'un
médecin
de garde



Je suis pris
en charge
à l'hôpital

Nouveau

TERRITOIRES
ET AUTONOMIE



**PARTAGE &
CONVIVIALITÉ**

Une filiale de
LA POSTE

Territoires et Autonomie, SAS au capital de 20 000 euros immatriculée au RCS de PARIS 892 147 539
Siège social : CP BDD69 rue du Colonel Pierre Avia 79215 parcé
Etablissement local : Bureau de Poste 9 rue de la Bièvre 53000 Evron - Bretagne - La Poste

Partage & Convivialité : un nouveau service pour ajouter de la vie aux années !

Territoires et Autonomie, filiale de La Poste, propose le service innovant d'accompagnement, de lien social et de prévention **Partage & Convivialité**.

Il s'adresse aux personnes âgées de 60 ans et plus résidant à domicile et à leurs aidants prioritairement dans les deux intercommunalités des Coëvrons et du Mont des Avaloirs.

Il consiste en des visites régulières à domicile pour vous :

- Tenir compagnie
- Proposer des activités ludiques et stimulantes (jeux, tablette numérique, évasion et relaxation grâce au casque de réalité virtuelle)
- Accompagner en promenade autour de votre domicile
- Aider à améliorer votre qualité de vie au domicile.

Coût du service : 28 € TTC par heure soit 14 € TTC après crédit d'impôt. Possibilité de prise en charge par le Département de la Mayenne (demande APA sous conditions d'éligibilité)

Contact :

Tél. : 09 75 87 51 43 (coût d'un appel local)

Mail : territoires.autonomie53@laposte.fr

Interdiction de brûlage des déchets verts



50 kg de déchets verts brûlés **c'est*...**

*émissions dans l'air de particules polluantes

...6000 km



parcourus par une voiture diesel récente (18400 km par une voiture essence)



...3 mois

de chauffage d'un pavillon avec une chaudière fioul



...plus de 100 trajets

aller-retour, selon le véhicule, pour rejoindre une déchèterie située à 20 km



Le brûlage à l'air libre des déchets verts :

c'est interdit !

Article L541-21-1, II du code de l'environnement depuis le 10/02/2020

Au-delà des possibles **troubles du voisinage** générés par les odeurs et la fumée, ainsi que des **risques d'incendies, le brûlage à l'air libre émet de nombreux polluants*** en quantité importante dont les particules, qui véhiculent des composés cancérigènes.

En outre, **la toxicité** des substances émises peut **être accrue** quand sont **associés d'autres déchets** comme des plastiques ou des bois traités.

*particules, hydrocarbures aromatiques polycycliques, composés organiques volatils, oxydes d'azote, monoxyde de carbone et dans une moindre mesure dioxines et furanes.

L'**utilisation** et la **vente** d'équipements et d'incinérateurs de jardins est **interdite**.

Sanction

Brûler vos déchets verts vous expose à une **contravention de 750 euros** (art. R541-78, 14° du code de l'environnement).

L'entretien du jardin pour un particulier génère **des déchets verts** que l'on estime en moyenne en France à **160 kilos** par personne et par an. Pour s'en débarrasser, **9%** des foyers les brûlent, ce qui représente près d'**un million de tonnes** de déchets verts brûlés à l'air libre. Cette combustion est **peu performante** et **pollue** d'autant plus que les végétaux sont humides.

(source ADEME)

www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr

Ne brûlez plus vos déchets verts, **valorisez les !**

Le compostage domestique



Tontes de pelouse et feuillages peuvent être mélangés avec vos restes de repas et épluchures de légumes...pour se transformer en amendement de qualité pour vos plantes.

De nombreuses collectivités mettent à votre disposition des **composteurs**, renseignez-vous !

Le broyage et le paillage



Petits et gros branchages broyés constituent un excellent paillis pour le jardin et le potager. Le paillage conserve l'humidité des sols et évite la pousse des mauvaises herbes.

Autre astuce : **la tonte mulching**, elle permet de laisser l'herbe finement coupée sur place.

La déchèterie



Vous pouvez y déposer vos déchets verts : ils seront valorisés.

Plus de 360 déchèteries couvrent la région Pays de la Loire.

Mise à jour 2021

En Pays de la Loire Les effets de la pollution atmosphérique

La **qualité de l'air** a des **répercussions** principalement sur notre **santé** et sur l'**environnement**. Ces effets peuvent être immédiats ou à long terme (**affections respiratoires, maladies cardiovasculaires, cancers**, etc...)

Sans la pollution de l'air...

2350 décès* seraient retardés chaque année, et nous gagnerions **12 mois** d'espérance de vie.

Le plan de protection de l'atmosphère (PPA) Nantes - Saint-Nazaire et le plan régional santé environnement (PRSE) contiennent des objectifs d'amélioration de la qualité de l'air. Air Pays de la Loire (association agréée) supervise le réseau de surveillance régional et diffuse les alertes en cas de pic de pollution.

* Source Santé Publique France (21/06/2016)



Arrêtez de vous enflammer !

En région Pays de la Loire retrouvez plus d'information et d'outils pédagogiques sur :

www.airpl.org



Préfecture de la région Pays de la Loire
www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr



ADEME en Pays de la Loire
www.paysdelaloire.ademe.fr



Air Pays de la Loire
www.airpl.org



Agence régionale de santé des Pays de la Loire
www.ars.paysdelaloire.sante.fr

www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr

Pour mieux respirer NE BRÛLEZ PAS vos déchets verts



Arrêtez de vous enflammer !

Mise à jour 2021



Préfecture de la région Pays de la Loire
Liberté Égalité Fraternité



www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr

Don de sang

COLLECTE AU CENTRE SOCIAL LE TRAIT D'UNION
32 BIS RUE DU MONTAIGU EVRON
15H30 - 19H

Dates de collectes 2023

LUNDI 16 JANVIER	LUNDI 17 JUILLET
LUNDI 20 FEVRIER	LUNDI 21 AOUT
LUNDI 20 MARS	LUNDI 18 SEPTEMBRE
LUNDI 17 AVRIL	LUNDI 16 OCTOBRE
LUNDI 15 MAI	LUNDI 20 NOVEMBRE
LUNDI 19 JUIN	LUNDI 18 DECEMBRE

COLLECTE SUR RDV . Inscription :
mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

Frelons asiatiques – Plan d’action collectif

Si un particulier découvre un nid, il le signale à la collectivité. Un référent viendra authentifier le nid et recueillir les informations nécessaires (hauteur, support, accessibilité...) à son enlèvement. Ces données seront alors transmises à POLLENIZ 53, qui assurera la mise en œuvre de la destruction par le biais d’entreprises prestataires spécialisées, identifiées et respectueuses d’une charte des bonnes pratiques et des réglementations inhérentes à l’activité. La commune a décidé la prise en charge de 25 € par intervention de destruction de nid de frelons asiatiques ; le reste restant à la charge du particulier.



Référents :

Olivier TARLIER – Employé communal – 06 13 59 14 99
Dominique LESOURD – 2^{ème} adjoint au maire – 07 83 75 57 03



Frelon asiatique



Frelon commun

A noter, s’il s’agit d’une autre espèce (Guêpes, Frelons communs, Abeilles), le particulier doit se tourner vers une entreprise spécialisée de son choix ou les services de récupération d’essaim d’abeilles des réseaux apicoles.

Génération Mayenne 2024

Objet

Le Département alloue une aide forfaitaire de 35 € à tous les collégiens, pour leur inscription dans une association sportive ou une structure d'enseignement artistique ou une aide à la prise d'un abonnement dans les théâtres, salles de spectacles, cinémas ou une aide pour des cours de natation, en Mayenne, pour la saison 2023-2024.

Cette action vise à soutenir le tissu associatif sportif et culturel mayennais dans cette phase de reprise d'activités d'une part, à encourager les jeunes à pratiquer une activité physique ou culturelle en Mayenne, en partenariat avec le Comité départemental olympique et sportif (CDOS) et Mayenne culture d'autre part, et enfin à promouvoir l'action du Conseil départemental en faveur d'enjeux sanitaires et sociaux.

Bénéficiaires

Les bénéficiaires doivent être scolarisés dans un collège ou tout autre établissement de niveau équivalent en Mayenne (sauf cas particuliers pour des collégiens domiciliés en Mayenne scolarisés en dehors du département : sport études en dehors du département par exemple...).

La demande de remboursement peut être faite du 1^{er} septembre 2023 au 31 mars 2024. Le dispositif se veut rétroactif, pour toutes les inscriptions, concernant la saison 2023-2024, prises avant le 1^{er} septembre 2023.

Conditions d'octroi

1/ Une seule aide de 35 € par élève.

2/ Au choix :

- une aide à la prise de licence sportive 2023-2024, hors fédérations scolaires,
- une aide à l'inscription dans un conservatoire public ou une école privée ou association loi 1901 pour une des activités suivantes : musique, danse, théâtre, cirque, art de la rue, arts visuels (activité régulière : hors stage),
- une aide à la prise d'un abonnement dans les théâtres ou salles de spectacles ou cinémas,
- une aide pour les cours de natation en piscine.

Démarche

La demande est à effectuer en ligne sur le site du Département de la Mayenne : <https://www.lamayenne.fr/page/generation-mayenne-2024>

Pièces à fournir pour bénéficier de la subvention

- Un justificatif de scolarité (attestation de scolarité),
- Pour les prises de licences sportives, les cours de natation et les activités culturelles : un justificatif d'inscription aux activités (licence ou attestation d'inscription faisant apparaître le montant de l'adhésion acquitté (datée, signée avec un tampon),
- Pour les abonnements aux les théâtres ou salles de spectacles ou cinémas : un justificatif de prise d'abonnement faisant apparaître le montant de l'abonnement acquitté (daté, signé avec un tampon),
- La copie du livret de famille (avec la page des parents et du bénéficiaire),
- Un Relevé d'Identité Bancaire.



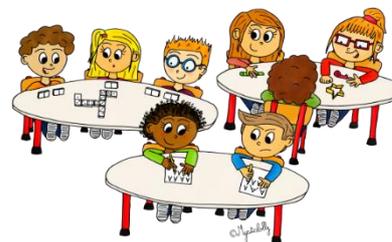
Ecole de Mézangers

Les horaires

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h30-12h / 14h00-16h30.

Mme Emmanuelle PIRANY : Enseignante en charge de la classe PS-MS-GS-CP.

M. Kévin TRICOT : Enseignant et directeur de l'école en charge de la classe CE1-CE2-CM1-CM2



L'année scolaire 2022-2023 s'est conclue avec une sortie au BIOPARC à Doué-la-Fontaine. Au programme, visite du zoo, animation pédagogique, pique-nique et découverte de différents milieux de vie.

Cette nouvelle année scolaire 2023-2024 commence avec l'arrivée d'une nouvelle AESH.

En cette rentrée, pleins de nouveaux projets apparaissent et essentiellement autour des JEUX.

Comme l'an passé, en lien avec des artistes du Conservatoire des Coëvrans, nous avons eu la visite de trois musiciens et un chanteur le 10 septembre à partir de 14h00.

Après une installation de chacun des professionnels et de leur instrument, ils se sont présentés en musique.

Ils ont joué une première musique ensemble en se démarquant un à un afin que les enfants puissent bien percevoir les sons des différents instruments.



Le jardin a encore été très productif cette année, avec une aide des parents qui l'ont entretenu lors des grandes vacances scolaires. Plusieurs légumes ont été dégustés sous différentes formes.



Cette année scolaire sera marquée par les Jeux Olympiques.

Après avoir été initié à l'escrime l'an passé afin de préparer un PENTATHLON avec l'ensemble des élèves des écoles du secteur du collège Paul Langevin.

Cette année, ils seront initiés à la sarbacane (remplaçant le tir au Pentathlon moderne) et au monde du Paralympisme.

Une année sportive afin de se préparer au mieux à cet événement.

Contact Ecole :

M. Kévin TRICOT - Directeur de l'école de Mézangers
« Les P'tites Mézanges » - 13 Rue de la Dame Verte - 53600 Mézangers
Tél : 02.43.90.65.72 - Mail : ce.0530331X@ac-nantes.fr

Pour toute inscription, contactez la mairie.

Association des parents d'élèves (APE) de l'école de Mézangers

L'APE de l'école de Mézangers est composée de parents d'élèves bénévoles motivés et convaincus de l'intérêt de partager des idées et compétences pour le bien de nos enfants à l'école et qui offrent de leur temps pour mettre en place des actions dont les bénéfices sont ensuite reversés aux différents projets de l'école.

25

Comment ?

- En récoltant des fonds (Bourse aux jouets, fête de l'hiver, fête de fin d'année), et en les reversant à l'école pour la réalisation de projets et/ou l'achat de matériel ;
- En créant du lien entre les enfants mais également en faisant vivre notre village



Vous avez des idées et/ou un peu de temps ?

Venez rejoindre l'APE. Que votre aide soit ponctuelle ou régulière, nous comptons sur vous pour nos enfants.

L'année dernière, nous avons participé au financement :

- Aide au financement de la sortie au zoo de Doué la Fontaine
- Cadeaux aux enfants lors de la fête de l'Hiver

Date à retenir :

- Assemblée générale le mardi 26 septembre à 18h15 à la salle des fêtes
- Bourse aux jouets et aux vêtements le mercredi 1 novembre 2023 de 9h à 13h
- Fête de l'Hiver le vendredi 15 décembre 2023

Président : Jean-Christophe Huet
Secrétaire : Elodie Schuller
Trésorière : Jennifer Jouaud
Trésorière adjointe : Charlotte Letessier

Contact Mail : ape.ecoledemezangers@gmail.com

VIE ASSOCIATIVE

Le Point Lecture

Ouverture le samedi de 10 h à 12 h

N'hésitez pas à nous faire appel pour toutes demandes : réservation de livres, portage de livres à domicile, retour de livres, échanges...

Le point lecture est ouvert à tous et gratuit.

8 rue de la Dame Verte
Contact : Stéphanie PASCAL au 06 46 18 55 56



26

Club de la Dame Verte

La salle des associations est ouverte à tous les adhérents le **jeudi après-midi à partir de 14 h** pour la pratique des cartes et autres activités.



Dates à retenir

- Jeudi 19/10/2023 – Restaurant La Croix Verte à NEAU
- Jeudi 14 décembre – Bûche de Noël
- AG et Galette des Rois – date à définir

RAPPEL

Le bureau du Club :

- M. DESLANDES Philippe Président
- Mme BEAUPIED Christiane Secrétaire
- Mme DESLANDES Soline Trésorière
- et M. GESLOT Robert, Maire Président d'honneur

Renseignements : Philippe DESLANDES 07 69 61 75 22 - Christiane BEAUPIED – 06 70 33 18 95

Multi Sports pour les 6 - 11 ans

Les séances Multisports proposées par le service Jeunesse des Coëvrons ont repris. Elles se déroulent chaque lundi de 18 h à 19 h à la salle polyvalente, sauf pendant les vacances scolaires. Il reste 3 places disponibles à ce jour.

Tenue de sport et bouteille d'eau à prévoir.

N'hésitez pas à consulter le portail familles des Coëvrons sur le site : <https://coevrons.portail-familles.net/> pour plus d'informations.



Pour tout renseignement et/ou toute inscription, contactez directement le service des sports au 02.43.01.85.01 ou par mail à guichetunique@coevrons.fr

Gym - Détente Mézangéenne



Gym détente Mézangéenne

Au programme

- Échauffement
- Séances de cardio
- Altères
- Elastique
- Manche à balai
- Séances de step
- Étirements
- Séance de Sophrologie
Relaxation

RETROUVEZ-NOUS LE
MERCREDI 6 SEPTEMBRE!



Rendez-vous tous les mercredis de 20h à 21h
dans la salle polyvalente Sylvain Manson
Mézangers



Adhésion : 45 euros l'année
Deux cours d'essai gratuits



Mme LEBOUVIER Jeannine
02.43.90.77.86 ou 06.76.54.78.73



Composition du bureau de cette saison 2023/2024 :

- Présidente, Mme LEBOUVIER Jeannine
- Vice-Présidente, Mme Heurbize Annie
- Secrétaire, Mr PICHARD Andy
- Trésorière, Mme PEINTRE-THION Virginie

- Membre, Mme FOUQUET Patricia
- Membre, Mr JACOB Patrick
- Membre, Mme ROXANE

La vente des sapins 2023 sera organisée par l'association Gym Détente Mézangéenne.

Nous contacter pour obtenir les tarifs et la date de livraison, sachant que les commandes sont à passer avant le 10 novembre 2023.

Pour tout renseignement : Mme LEBOUVIER Jeannine, Présidente - 02.43.90.77.86 ou 06 76 54 78 73
Mail de l'association : gymdetentemezangenne@gmail.com

Les Frapadingues (Théâtre amateur)



28

A noter dans vos agendas nos futurs représentations 2024

Samedi 20 janvier 20h30 Dimanche 21 janvier 14h30
Vendredi 26 janvier 20h30 Samedi 27 janvier 20h30
Dimanche 28 janvier 14h30 Vendredi 2 février 20h30
Samedi 3 février 20h30

NOUVEAUTÉ

Réservation possible à partir du 6 janvier 2024

Par internet



<https://les-frapadingues-1.s2.yapla.com/fr/billetterie>

Ou

Aux permanences (lieu affiché en mairie) de 10h à 12h
Les samedis 6, 13, 20 et 27 janvier et le vendredi 2 février 2024.
Tarifs : Gratuit – de 12 ans, 12 à 16 ans 4€, Adultes 6€

Renseignements et inscriptions au 06 82 97 45 87 ou par mail : fabrice.lucas9@wanadoo.fr

Mézan'Musique

L'association Mezan'musique propose des cours de salsa et bachata 2 dimanches par mois.

L'année 2022-23 a permis à de nouveaux adhérents de nous rejoindre pour apprendre dans la joie, la bonne humeur sur les rythmes latino et partager un goûter convivial.



29

Pour plus d'informations pour la saison 2023-24, n'hésitez pas à nous contacter au 06.86.98.38.45.

Renseignements et contacts : 06 86 98 38 45 / Rejoignez-nous sur Facebook "salsa et bachata à Mezangers".



A.B.T.M. (Twirling)



La nouvelle saison sportive a redémarré pour l'association bâton twirling mézangéenne. A ce jour, 23 adhérents sont inscrits pour 2023-2024. Il y a 3 équipes ainsi que des solistes et duos.

L'équipe des plus jeunes s'entraîne tous les mercredis de 16h à 17h. Le créneau de 17h à 18h30 est réservé à l'équipe minime. L'équipe cadette s'entraîne tous les vendredis de 17h15 à 18h45.

Un créneau est ouvert le samedi matin pour celles qui souhaitent s'engager en championnat en tant que solistes et duos.

Une porte ouverte se tiendra le samedi 9 décembre à la salle Sylvain Manson de 10h à 12h. À cette occasion, les twirlers fêteront également Noël au sein du club.

Pour tout renseignement, compte Instagram, Facebook, bob502@msn.com ou 06 18 92 87 25.

Une partie du groupe de 16h le mercredi avec Rose et Manon, aide encadrantes



Renseignements et inscriptions auprès de Stéphanie 06 18 92 87 25 ou auprès de Sandrine 06 06 96 44 69 ou par mail bob502@msn.com, ou via facebook : Twirling Mézangers

Comité des fêtes de Mézangers



L'édition 2023 de l'assemblée communale est désormais derrière nous et ce fut un très beau WE. Le concours de pétanque a réuni 48 équipes, la soirée cochon grillé a fait le plein de convives dans une excellente ambiance et le vide-greniers du Dimanche s'est parfaitement déroulé en accueillant 265 exposants et de très nombreux visiteurs.

30



Tous les bénévoles du comité sont sortis épuisés de ce WE mais ravis de cette réussite.

Un énorme merci à eux !... Et aussi au public de nous avoir fait confiance en venant en nombre !

A l'instant où nous écrivons ces lignes, la soirée moules frites 2023 est en pleine préparation et au moment où vous lirez ceci, elle sera probablement sur le point de se dérouler. Tous les voyants sont au vert pour que cela se passe très bien.



Le 2 décembre 2023, nous organisons à nouveau un marché de Noël, de 11h à 19h.

Il a été totalement repensé et renouvelé par rapport aux précédentes éditions.



En fait, le travail pour son organisation a débuté depuis Février 2023 ! Le temps investi pour mettre tout cela en place et sélectionner des exposants est tout simplement « monstrueux » mais le résultat est là :

Plus de 30 exposants, artisans, producteurs et artistes d'art seront réunis pour faire de ce marché un succès.

Tout ce petit monde est à l'abri des intempéries dans la salle des fêtes et sous des barnums.

31

Côté artisans présents : 3 créatrices de bijoux en bois – pierres et perles, grandes et petites sculptures métalliques, travail du cuir, objets en feutre, couture de tout genre, bougies et produits en cire d'abeille, artisanat Népalais, objets et mobilier en bois de récupération, savons et cosmétiques, univers médiéval, mosaïques, décoration de la maison, livres, jeux pour bébé et enfants, produits de beauté

Côté producteurs présents : bières, miel, herboriste, pâtisserie et chocolats, confitures, sirops, moutarde et vinaigre – olives, épices et fruits secs, thé, fromages, volaille, cidre, porc, plats cuisinés en bocaux

Côté artistes présents : 2 écrivaines : poèmes, romans et jeunesse, portraits d'animaux en crayon, sculptures et peintures



Animations : L'après-midi, lors d'un goûter à 16 H dans la salle des associations, un conteur pour enfants captivera vos bambins et il y aura une démonstration du travail du cuir et la production de fouace pour les plus grands.

Vin chaud et restauration sur place

Le comité des fêtes ne ménage pas ses efforts pour faire de ce marché de Noël 2023 une réussite !

A bientôt !

Président : Stéphane Pinson
Vice-présidente : Jeannine Lebouvier
Secrétaire : Danielle De Craan
Vice-secrétaire : Sylvain Lapierre
Trésorier : Eric Pascal
Vice-trésorières : Stella Remond et Roseline Patard

Suivez notre actualité : sur notre page Facebook « comité des fêtes de Mézangers »
sur la page « comité des fêtes » du site de la mairie www.mezangers.fr

Renseignements : cdf.mezangers@gmail.com

NOUVEAU

Compagnie théâtrale de L'Envol

Cours de théâtre pour adolescents et adultes / débutants

Modalités pratiques :

Cours à partir du 16 octobre 2023

Le lundi de 19h à 21h30 à la salle polyvalente de Mézangers
(même pendant les vacances scolaires)

40 € / mois avec spectacle de fin d'année

Modalités d'inscription :

Contactez Gilles LANGLOIS / Compagnie théâtrale L'Envol à
MéZangers au 06 72 78 55 73 ou par mail

lenvoltheatre@gmail.com

Site internet : <https://www.compagnie-theatrale-lenvol.com/>

COMPAGNIE THEATRALE



La Compagnie de l'envol
vous propose

L'ECOLE DE L'ACTEUR

Cours de théâtre pour débutants et éclairés
adolescents et adultes



Ce que vous allez découvrir

« Travailler avec le sérieux d'un enfant qui s'amuse » (J.L. Borges)

Libérer ses émotions

- **apprendre respirer** : par la relaxation
- **connaître son corps** : pour canaliser son énergie
- **maîtriser l'espace** : pour jouer avec ce qui nous entoure
- **exercer ses 5 sens** : pour faire confiance à nos instincts
- **trouver sa voix** : par la diction et la précision du verbe

Maîtriser la technique

- **de l'écoute** : être attentif à ses partenaires
- **du travail de scène** : aborder le texte et la mise en espace
- **du jeu** : se concentrer, être simple et efficace
- **du monologue** : travailler le texte et l'émotion
- **de la création d'un personnage** : trouver des gestes et une voix qui ne sont pas les nôtres
- **de l'improvisation** : faire travailler son imaginaire

Libérer et maîtriser pour s'amuser en scène

Le THEATRE, c'est la réunion de trois composantes essentielles :

Un texte un comédien et un public..... donc

UN SPECTACLE FIN JUIN

L'occasion pour vos proches de vous découvrir en scène !

Professeur

Gilles Langlois

Formé au Conservatoire National de Rouen avec Jean Chevrin.

Premier prix de comédie moderne.

Il a travaillé avec :

Au théâtre : Jean Chevrin, Daniel Gélén,
Françoise Lagrange, Luciano Baldelli,
Yves Lalonde, Jacques Decombe, Yvan Garouel,
Jean-Luc Jenner, Mith Hooper

Au cinéma, à la télévision : Claude Chabrol, José Luis Bunuel,
Olivier Altman, Marc Héberlin, Dominique Masson, Michelle Tournier,
Marion Sarrault.

Ce que vous allez faire

Un programme simple et en douceur, accessible à tous.

1er trimestre :

- beaucoup d'exercices et de jeux en groupe pour trouver la décontraction, le corps, la voix et les sens.

2ème trimestre :

- monologues et scènes, travail du jeu, création de personnages

3ème trimestre :

- principalement axé sur la préparation du spectacle de fin d'année

« SPECTACLE EN PUBLIC »

Parce que le théâtre c'est aussi l'esprit de troupe et des échanges d'idées autour d'un verre, les sorties au théâtre seront organisées à tarifs réduits au cours de l'année.



Maison d'Assistants Maternelles

4 route de la Bouverie - MEZANGERS

L'association « le Nid du Bonheur » a été créée le 19 Mars 2014 afin de créer une Maison d'Assistants Maternelles (MAM), ayant pour but de promouvoir et de coordonner toutes les initiatives susceptibles d'améliorer les conditions d'accueil des enfants de 0 à 6 ans.

33

La Mam a fêté ses 9 années d'ouverture ! Comme chaque année des petits nouveaux ont fait leur rentrée à la Mam et les plus grands ont pris le chemin de l'école, nous leur souhaitons une très belle année scolaire !



Petits cadeaux pour la fête des Mamans et la fête des Papas



Nous remercions Cédric qui est venu renforcer l'équipe de mi-septembre à fin octobre 2024.



Des travaux d'améliorations du terrain de jeux sont en cours. Nous remercions nos propriétaires de faire cet aménagement pour nos petits loulous !

Amélie, Angélique, Valérie

Pour tout renseignement, vous pouvez nous contacter par téléphone au [02.43.90.34.93](tel:02.43.90.34.93)
ou par mail : leniddubonheur@gmail.com
ou venir nous rencontrer à la MAM - 4 route de la Bouverie (direction Sainte Gemmes le Robert)

Bonjour à tous, à toutes et aux petits loulous,

J'ai été très heureuse de travailler auprès de mes collègues, de vous (parents) et de vos enfants à la MAM depuis son ouverture en septembre 2014.

Par ce petit mot je viens vous annoncer que je quitte la MAM pour diverses raisons personnelles mais je souhaite continuer à exercer mon métier qui me passionne toujours autant, je vais donc me réinstaller en tant qu'assistante maternelle à domicile. Bonne continuation à toutes et à Amélie qui me remplace.

Virginie



« Le P'tit commerce »

FERMETURE au 1^{er} OCTOBRE 2023



NOUVEAU

ALTERNATIVE ASSIST



ALTERNATIVE ASSIST



LE SOUTIEN ADMINISTRATIF ET RH DES ARTISANS

Délégez vos tâches,
Gagnez du temps,
Développez votre entreprise.

PRESTATIONS
34€ DE
L'HEURE

Laissez-moi gérer

-  Vos appels, emails, agenda
-  Votre administratif
-  Vos documents
-  Votre facturation
-  Votre personnel
-  Vos tableaux de bord
-  Vos procédures
-  Vos supports de communication



Contactez-moi !

contact@alt-assist.fr
WWW.ALT-ASSIST.FR
06 01 10 54 20
@alt_assist

Pour plus de renseignements, contactez Roxane GUICHAOUA au 06 01 10 54 20
ou par mail : contact@alt-assist.fr

Poney-Club du Gué de Selle

Situé à proximité de l'étang du Gué de Selle (juste après le petit parking de la route d'Hambers D272), le poney-club propose depuis 1987, dans un domaine de 60 ha, plusieurs activités pour les enfants de 8 à 16 ans :

- **Stage d'équitation avec hébergement** pendant les vacances scolaires (sauf Noël)
- **Cours d'équitation** le mercredi après-midi

Venez découvrir l'équitation au cœur du bocage Mayennais !



**Poney Club
du Gué de Selle**

Carmen et Xavier OUTIN
02 43 90 62 80

35

Poney-Club du Gué de Selle

La Petite Coudrière - 53600 MEZANGERS

Tél. : 02 43 90 62 80 - Mail : stageponey@wanadoo.fr - Site internet : www.stageponey.com

NOUVEAU

MULTI 3D SOLUTIONS

**IMPRESSIION 3D
SCAN 3D
CREATION DE PIECES**

Votre solution 3D

Solution d'impression 3D FDM
Professionnels : prototypes, montages, réparation de pièces, création, posage machines spéciales, pièces automobile, etc
Particuliers : réparation de pièces, éléments de déguisement, pièces de rechange mobilier, éléments de décoration

Volume d'impression : 300x210 x300 mm
Précision : jusqu'à 1 micron
Grand choix de matériaux et de couleurs

MULTI 3D SOLUTIONS
12 Impasse du Petit Perrot
53600 MEZANGERS
Tel 06 32 30 58 17
Email : multi3dsolutions@gmail.com
SIRET : 804 368 082 00025

Pour plus de renseignements, contactez Eric LACAULT au 06 32 30 58 17
ou par mail : multi3dsolutions@gmail.com

Hôtel-restaurant Au Relais du Gué de Selle

Depuis le 1^{er} mars 2019, Anthony Detemmermann et Aurélie Di Gennaro sont les nouveaux propriétaires de l'hôtel-restaurant Au Relais du Gué de Selle, à Mézangers



Relais
du gué de selle
HÔTEL *** & RESTAURANT

36

LE RESTAURANT

Du mardi au samedi au déjeuner : Menu Découverte à 35 € et la carte, Menu inspiration bistrot de 17,90 € à 24 €

Du lundi au samedi au dîner : Menu Découverte à 35 € et la carte

Le samedi midi et soir et le dimanche midi : Menu Dégustation en 6 services à 69 € (99 € avec accord mets et vins)

Le dimanche midi : Menus à 37 et 49 €, menu Dégustation à 69 € en 6 services (99 € avec les accords mets et vins)

Le lundi soir : restaurant ouvert pour les clients de l'hôtel.

La carte est servie en semaine du mardi au samedi au déjeuner et au dîner. Déjeuner en terrasse, selon la météo.

LE BISTRO DU RELAIS

C'est une formule rapide mais toujours de qualité qui devrait vous séduire...

du mardi au vendredi au déjeuner (hors jours fériés)

1 Entrée + 1 Plat ou 1 Plat + 1 Dessert : 17.90€

1 Entrée + 1 Plat + 1 Dessert : 24 €

Si le temps le permet, service en terrasse au bord de l'eau.

Cette formule n'est pas proposée au mois d'août.

HÔTEL

Hôtel ouvert tous les jours sauf dimanche soir (de novembre à mars)

LA CABANE PERCHÉE

BANQUETS & RÉCEPTIONS de 8 à 130 personnes.

RÉUNIONS & SÉMINAIRES (espaces de 19 à 100 m²)

PISCINE CHAUFFÉE en saison (uniquement pour les clients de l'hôtel)

OFFRE MASSAGE dans un espace dédié par nos praticiennes de massage

- Location de vélos électriques
- Recharges véhicules électriques et Tesla
- Salon de modelage, de réflexologie
- Cours de yoga et de CrossFit
- Boutique de produits locaux

Plusieurs postes à pourvoir : extras salle/cuisine, réceptionniste H/F, cuisinier H/F...

Contact : 02 43 91 20 00
34 Les Pêcheries – 53600 MEZANGERS
Adresse mail : reception@relaisduguedeselle.fr
Site internet : <https://www.relais-du-gue-de-selle.com>

LULU BODY'S COACH

EDUCATRICE SPORTIVE

Spécialisée en sport santé et maladies chroniques

» Lulu Body's coach

Lulu Body's coach
Sport santé et Nutrition

COURS À DOMICILE

sport santé

réadaptation à l'effort

Pilates / stretching

Perte ou prise de poids

Dépassement de soi même



Tarifs après réduction immédiate

En Solo **33€** TTC / la séance

En Duo **18€** TTC / la séance

Je me déplace avec mon matériel à votre domicile dans un rayon de 20 à 25 km de Mézangers.

Chaque séance est personnalisée et adaptée à chacun.

SI
SERVICES à
La personne

BÉNÉFICIEZ DE
-50%*
DE RÉDUCTION
ou CRÉDIT D'IMPÔT

www.lulubodyscoach.fr

06.29.44.46.96

Renseignements : 06 29 44 46 96 ou sur le site www.lulubodyscoach.fr

Conseillère en immobilier



SAFTI

Christine
BOSSÉ

Conseillère indépendante en immobilier

06 04 08 48 69

christine.bosse@safti.fr

Agent commercial agissant pour le compte du réseau immobilier SAFTI.
N° 534 357 777 - RSAC de LAVAL

www.safti.fr

CHAMBRE D'HÔTES - MANOIR DE LA GRANDE COUDRIÈRE



1 chambre de 30 m²
2 personnes
1 salle de bains

Monument Historique situé à Mézangers, le Manoir de la Grande Coudrière dispose d'une terrasse et offre une vue sur le jardin.

Passez une nuit exceptionnelle dans un décor historique ! Vous pourrez également vous détendre dans le jardin et vous balader à proximité à l'étang du Gué de Selle.



M. et Mme RICHARDOT – Le Manoir de la Grande Coudrière – 53600 MÉZANGERS
06 64 59 19 64

GÎTE LA PETITE BALLERIE

Deux chambres d'hôtes ou gîte

Avec son vaste jardin fleuri au sein d'un écrin de verdure, au milieu des champs et à l'orée de la forêt, c'est un cadre reposant où il fait bon vivre.

La maison fut construite en trois fois. L'actuel séjour est la partie la plus ancienne. Elle date du XVI^e siècle.

Prestation de qualité, grand confort.



Séjour, salle à manger, cuisine équipée, 1 chambre avec Salle d'eau intégrée, 1 chambre avec salle d'eau privative, terrasse, barbecue. Les lits sont faits à votre arrivée.

A la demande et sur réservation : table d'hôte, visite guidée de la région, service voiturier

Mme Danielle De Craan - La Ballerie - 53600 MÉZANGERS
00 33 (0)6 24 90 20 35 - mail : de.craan@53600.fr

Installation du défibrillateur en extérieur
(à droite de l'entrée de la salle polyvalente)



Exposition Coëvrons d'Hier et d'Aujourd'hui
Service Rayonnement Patrimonial – Coëvrons
(à l'entrée de l'église)



Appel à la mobilisation civique
lancé par l'Association des Maires
de France en soutien aux Maires
3 juillet 2023

Remise des panneaux Terres de jeux 2024
par M. Joël BALANDRAUD et Mme
Sandrine GALLOYER, conseillers
départementaux de la Mayenne
29 avril 2023



Calendrier des manifestations

Octobre 2023 à février 2024



40

Dimanche 8 octobre	Journée d'automne	Les Frapadingues
Samedi 14 octobre	Distribution gobelets 10h-12h au Point Lecture	Commune
Dimanche 15 octobre	Participation à Octobre Rose à Evron	Mézan' Musique
Lundi 16 octobre	Distribution gobelets 18h-20h à la Mairie	Commune
Lundi 16 octobre	Début des cours de théâtre – 19h	L'Envol
Samedi 21 octobre	Soirée Moules Frites + soirée dansante	Comité des Fêtes
Mercredi 1 ^{er} novembre	Bourse aux jouets et vêtements 9h-13h	APE Ecole de Mézangers
Samedi 11 novembre	Repas des aînés – 12 h	Commune
Dimanche 12 novembre	Commémoration du 11 novembre – 11h15	Commune
L 13 au S 18 novembre	Distribution des badges Ordures ménagères	Service Déchets / 3C
Samedi 2 décembre	Marché de Noël de 11 h à 19h	Comité des Fêtes
Mercredi 6 décembre	Balayage des rues (Bourg et Lotissements)	Commune
Samedi 9 décembre	Twirling – Portes Ouvertes 10h à 12h	ABTM Twirling
Vendredi 15 décembre	Fête de l'hiver	APE Ecole de Mézangers

2024

Samedi 13 janvier	Vœux du Maire	Commune
Samedi 20 janvier	Théâtre – 20h30	Les Frapadingues
Dimanche 21 janvier	Théâtre – 14h30	Les Frapadingues
Vendredi 26 janvier	Théâtre - 20h30	Les Frapadingues
Samedi 27 janvier	Théâtre - 20h30	Les Frapadingues
Dimanche 28 janvier	Théâtre - 14h30	Les Frapadingues
Vendredi 2 février	Théâtre – 20h30	Les Frapadingues
Samedi 3 février	Théâtre – 20h30	Les Frapadingues